

M. BARBER: Quels étaient les délégués l'an dernier et cette année, et combien ont-ils dépensé?

L'hon. M. ROGERS: L'an dernier, les délégués étaient: M. H. H. Wrong, de Genève (Suisse), délégué permanent à la Société des Nations, à Genève, et M. G. H. Brown, d'Ottawa (Ont.), sous-ministre adjoint du Travail, M. A. R. Goldie, de Galt (Ont.), délégué des employeurs du Canada et choisi, comme d'habitude, par l'Association des manufacturiers canadiens, et M. Percy R. Bengough, de Vancouver, délégué des ouvriers, choisi par les membres du Congrès des Métiers et du Travail, suivant la coutume précédemment suivie.

M. BARBER: Quelles furent les dépenses?

L'hon. M. ROGERS: Pour M. Brown, \$1,639.52, pour M. Goldie \$1,324.70 et pour M. Bengough \$1,486.95. M. Wrong n'a pas présenté de compte spécial.

M. BARBER: Quels furent les délégués cette année?

L'hon. M. ROGERS: Pour le gouvernement canadien, M. H. H. Wrong et M. M. S. Campbell, d'Ottawa (Ont.), premier officier conciliateur du ministère du Travail. Pour les employeurs du Canada, M. A. R. Goldie, et pour les ouvriers M. R. J. Tallon, d'Ottawa (Ont.), secrétaire-trésorier du Congrès des Métiers et du Travail.

M. HEAPS: L'Etat paie-t-il les dépenses?

L'hon. M. ROGERS: Je me suis contenté de mentionner les noms des délégués.

M. HEAPS: Le ministre pourrait-il donner tous les noms?

L'hon. M. ROGERS: A la délégation déjà mentionnée s'ajoutaient l'an dernier les personnes suivantes:

Aviseurs techniques des délégués du Gouvernement—

H. B. Chase, Montréal (Qué.)

Ch. Beattie, Toronto (Ont.)

Emile Tellier, Trois-Rivières (Qué.)

W. T. Burford, Ottawa (Ont.)

Aviseur technique du délégué des employeurs—

J. M. McIntosh, Montréal (Qué.)

Aviseur technique du délégué des ouvriers—

Raoul Trépanier, Montréal (Qué.)

A la délégation déjà mentionnée s'ajoutaient cette année les personnes suivantes:

Aviseurs techniques des délégués du Gouvernement—

Thomas James O'Neill, député, Kamloops (C.-B.)

Mme George D. Taylor, Sault-Sainte-Marie (Ont.)

Michel-Alphonse Bourdon, Montréal (Qué.)

Alfred Rive, Genève (Suisse)

Aviseur technique du délégué des employeurs—

G. V. V. Nicholls, Toronto (Ont.)

Aviseur technique des délégués des ouvriers—

William H. Phillips, Ottawa (Ont.)

M. MASSEY: Avait-on décidé, à un moment quelconque, de ne pas y envoyer cette année une délégation aussi considérable que l'an dernier, ou laissa-t-on en suspens une décision à cet effet? J'ai appris de diverses sources que l'on songeait, cette année, à restreindre le nombre des délégués.

L'hon. M. ROGERS: Aucune décision du genre n'a été arrêtée. Certains suggèrent qu'il ne serait pas nécessaire d'y envoyer un aussi grand nombre de conseillers que par les années passées, et de fait, ils sont moins nombreux cette année. Nous nous prévalons des services de M. Rive, l'un des membres du secrétariat permanent, à Genève, qui agira comme conseiller.

M. MASSEY: Mais on n'a jamais songé à n'y envoyer aucun délégué?

L'hon. M. ROGERS: Non.

(Le crédit est adopté.)

Loi d'enseignement technique—

107. Administration, \$2,300. Paiements aux provinces pour encourager l'enseignement technique, \$50,000.

M. COLDWELL: Le ministre pourrait-il nous donner des explications à ce sujet?

L'hon. M. ROGERS: Une loi fut adoptée plus tôt dans la session afin de permettre au Manitoba de toucher sa part initiale et ce crédit y pourvoit.

(Le crédit est adopté.)

513. Contributions fédérales à l'aide matérielle ou aux projets d'amélioration. (Engagements des années précédentes, \$650,000), (à voter de nouveau, \$475,000), \$27,000,000.

M. COLDWELL: J'ai apprécié, au cours de cette session, la courtoisie du ministre, de M. Hereford et des autres membres du personnel, ainsi que l'attention qu'ils ont portée aux questions qui leur furent soumises relativement au projet de placement sur les fermes, et je tiens à les remercier des règlements effectués. De fait, j'ai reçu aujourd'hui une lettre du chef de l'opposition à la législature de la Saskatchewan, où il décrit un état de choses auquel il faudrait remédier, à mon sens, si l'on juge nécessaire de mettre le plan en vigueur, et j'ai bien l'impression qu'il en sera ainsi. Le Gouvernement et la Chambre visent à aider les jeunes sans-gîtes à se procurer du travail sur les fermes, moyennant une faible rémunération. M'est avis que les règlements sont trop sévères, et je prierais le ministre de se montrer plus généreux, si possible, lorsque cette question reviendra sur le tapis. J'ai ici, par exemple, une lettre que me fait parvenir un citoyen de la Saskatchewan, dans laquelle il décrit une situation qu'il y aurait lieu d'étudier: